



Réunion de la Commission des Officiels régionale du 26 novembre 2013.

Réunion par conférence téléphonique.

Étaient présents : Michelle DESORME, Yves TIBLE, David FRADY, Guy LAPORTE.

Excusée : Sandrine UHL

Retour sur notre réunion de rentrée du 6 octobre.

Points positifs : nombreux présents, les sujets abordés ont été appréciés.

Points négatifs : En raison du nombre important de présents le débat a été trop restreint, la valeur de « recyclage » semble insuffisante, l'organisation et les orientations régionales concernant les formations et les recyclages ont été trop floues.

Il est précisé que la fréquence des recyclages n'a pas de maximum, les officiels qui sentent un besoin de recyclage complémentaire ont toujours la possibilité de se représenter lors d'une nouvelle session.

Proposition d'organisation au niveau régional.

Mise en place de formateurs dans les départements pour les formations et recyclages des officiels B et C sur propositions des Présidents de département et accord préalable du Comité Régional.

Le CTS, les Présidents de département et le responsable régional des officiels resteraient membres de droit de ces actions, s'ils le souhaitent. Il est évident que les responsables départementaux actuels peuvent être proposés comme formateurs.

Ces formateurs seraient réunis en début de saison dès le mois de septembre par le responsable régional et le CTS pour coordination des actions pédagogiques sur les quatre départements. Il est souhaité que ces formateurs disposent de supports vidéo, plans de travail ou autres.

Ces formateurs n'auraient pas à intervenir sur les officiels A, dans le cas où cette règle devait évoluer elle ferait l'objet d'un nouveau débat au sein de la commission et du Comité Régional.

Actions à mettre en place rapidement :

Appel à candidature pour les examens « A » « B » et « C » par les responsables des départements, les candidatures « A » sont à transmettre aussitôt au responsable régional.

Positionnement des sessions de recyclage pour ceux qui n'étaient pas disponible le 6 octobre et de formation pour les autres.

Selon les demandes de recyclage ou de formation d'Officiels A, le responsable régional pourra faire appel à un ou des départements pour positionner une date et un lieu de réunion.

Réflexions sur « comment faire appliquer les règlements »

Concernant le quota d'officiels de Clubs sur les compétitions en fonction du nombre d'engagements, la règle existe, l'application des sanctions est rarement exécutée.

Concernant l'engagement d'officiels non licenciés ou non recyclés dans un jury, il semble que dans un avenir proche nous pourrions avoir des solutions avec la gestion EXTRANAT, (à noter que l'an dernier une douzaine de personnes ont figuré sur une feuille de jury alors qu'elles ne figurent sur aucun fichier) La réflexion se poursuivra après la mise en place de nos outils.

Quelques échanges sur l'équilibre à trouver entre la motivation et la démotivation des officiels, la rigueur et le sérieux sont certainement des attraits pour certains mais peuvent être un refouloir pour d'autres.

Il est convenu que la commission se réunisse à nouveau dès la parution du module « Officiels » d'EXTRANAT, cette commission pourrait être élargie à toutes personnes concernées par la gestion extranat (Présidents ou Secrétaires des départements et peut-être d'autres...)

Le Président de la Commission Régionale des Officiels

Guy LAPORTE